

Troisième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme:
Pictet Capital SA, Collonge-Bellerive
2.

Valeur nominale du capital-actions jusqu'à présent:
CHF 56'600'000
3.

Nouvelle valeur nominale du capital-actions:
CHF 15'000'000
4.

Décision de réduction par: l'assemblée générale extraor-
dinaire
5.

Date de la décision: 11.07.2003
6.

Echéance de préavis des créances: **22.09.2003**
7.

Adresse pour la déclaration des créances: Pictet Capital
SA, c/o Charles Pictet, chemin du Milieu 33, 1245 Collonge-
Bellerive
8.

*Indication: Les créiteurs peuvent annoncer leurs
créances pour obtenir un paiement ou des sûretés.*
9.

Remarques: Annulation du capital-participation de CHF
3'400'000.-, par remboursement aux participants de 34'000
bons de CHF 1'000.- chacun, à la valeur nominale.
La société a décidé de réduire son capital-actions par le
remboursement et l'annulation de 41'600 actions de CHF
1'000.- chacune, au porteur, représentant une somme glo-
bale de CHF 41'600'000.-. Conformément à l'art. 732, al. 2
CO, un rapport de révision spécial a été établi constatant
que les droits des créanciers sont entièrement couverts tant
par le capital-actions réduit que par l'annulation du capi-
tal-participation.

Mottu & van Berchem, notaires
1227 Carouge

(01094358)